

Le challenge des blogs : « un DIY de lampe »

Comment cela fonctionne pour les blogueurs ?

- Crée une lampe originale ou un abat-jour ou un pied de lampe. Le but étant d'avoir un ou plusieurs éléments de DIY dans ton objet.
- Écris un article sur ton blog présentant ta création finale (en photo) et les étapes (en photo ou pas). **Le texte ne doit jamais avoir été publié avant. Texte d'au minimum 500 mots.**
- Dans ton billet, tu dois mentionner que tu participes au challenge des blogs sur le thème « un DIY de lampe » pour gagner une lampe Gautier Studio et inviter tes lecteurs à voter (voir point 3 des règles ci-dessous pour savoir quoi écrire)
- Envoie-moi un email (info@deconome.com) pour me dire que ton article est publié et je mettrai sous mon article un lien vers ton article de blog afin de répertorier ta participation
- Je déterminerai le gagnant de la lampe offerte par Gautier Studio en fonction du nombre de votes reçus (voir point 4 des règles ci-dessous)
- À la fin du challenge, soit début septembre 2016, j'écrirai un deuxième article sur mon blog répertoriant toutes les participations en photo avec un lien vers chaque article de blog. Je mettrai les photos dans l'ordre du nombre de vote reçus, celui ayant reçu le plus de votes en premier.
- Si j'obtiens plus de 6 participations, je créerai un **ebook en pdf qui compile tous les articles** que tu pourras offrir à tes lecteurs et en retour les autres participants qui pourront aussi l'offrir à leurs lecteurs t'apporteront de la visibilité vers ton blog.

Quels sont les avantages à participer à cet événement ?

Avoir deux mentions et liens vers ton blog depuis le mien, Déconome. Une mention dans le billet du lancement (lien) et une autre (photo et lien) dans celui en septembre. Mon blog est lu par 105 000 visiteurs uniques par mois, 320 000 pages lues (stats - mai 2016).

Je parlerai des participations de chaque blog sur mes média sociaux (lien vers ton blog, tags de ta page Facebook, repost si mention sur Instagram)

De plus, le fait d'être présent dans un ebook (si j'atteins 6 participations) décuplera ta visibilité et t'apportera du trafic vers ton blog. J'envverrai le ebook à la liste des abonnés à ma newsletter (environ 3200 abonnés en mai, possiblement 4000 en septembre).

Les règles

1. Qui peut participer ?

L'évènement est ouvert à tout le monde, il suffit d'avoir un blog, d'écrire un article en Français et de respecter les règles qui suivent.

2. Jusqu'à quand peut-on participer ?

L'évènement est ouvert jusqu'au 31 aout 2016

3. Que faut-il obligatoirement inclure dans l'article ?

Pour que ton billet soit accepté tu dois inclure un paragraphe expliquant que ton billet participe au challenge des blogs organisé par Déconome (lien vers mon blog <http://www.deconome.com>). Il doit aussi mentionner le prix que tu pourrais remporter soit une lampe Gautier Studio (lien vers Gautier Studio, <http://www.gautierstudio.com>). Tu pourrais écrire quelque chose comme:

« Cet article participe à l'évènement le Challenge des blogs « un DIY de lampe » organisé par le blog [Déconome](#). Le blog gagnant du challenge remportera une lampe créée par [Gautier Studio](#) ».

Il faut aussi inclure un lien vers cet article (<http://www.deconome.com/2016/05/17/le-challenge-des-blogs-un-diy-de-lampe/>) afin de demander à tes lecteurs de voter pour que tu remportes le prix. Tu pourrais écrire quelque chose comme:

« [Cliquez ici](#) pour voter pour ma lampe ! »

4. L'élection du gagnant

En tant qu'organisateur, Déconome ne participe pas au challenge.

Je déterminerai le blog gagnant de la lampe Gautier Studio en comptabilisant via mon Google Analytics les votes (les clics) provenant de ton billet de blog jusqu'au 31 aout 2016.

Donc, plus tu écris ton billet rapidement, plus tu as des chances d'avoir des votes durant les prochaines semaines.

Pour accumuler des votes, encourage tes lecteur à cliquer sur le lien vers mon billet.

5. Le prix

Le ou la blogueuse gagnant(e) pourra choisir un abat-jour et un luminaire en fil parmi tous les modèles dans la collection Gautier. Le prix lui sera acheminé par la poste dans les jours suivant la fin du concours.

6. Mon article récapitulatif

Après avoir récolté tous les articles participants, j'écrirai un article en septembre qui récapitulera vos projets de lampes DIY.

Je mettrai une photo de ton projet final puis un lien vers ton blog pour inviter les lecteurs à aller sur ton blog. Du trafic pour toi en perspective...

7. Ton billet dans le livre numérique

Si j'ai obtenu plus de 6 participations, je rassemblerai l'ensemble des billets (entiers cette fois-ci) dans un ebook au format pdf. On aura ainsi un recueil de tous les DIY de lampes créés.

J'enverrai le livre numérique à tous les participants bien sûr et également à la liste de mes abonnés à ma newsletter.

Tu pourras de ton côté l'offrir également en téléchargement sur ton blog.

En participant à cet évènement interblogueurs, tu acceptes donc que ton article soit, éventuellement, intégré dans un ebook.

Pour toute question, contacte moi !
Bien hâte de voir ta participation.

Stéphanie
Déconome
XXX